

38 place Eugène Delacroix - 76120 Le Grand Quevilly
Tél.: 02 35 69 76 95 - Fax: 02 35 67 13 36 - courriel : secretariat@handball76.com
Site Internet : <http://www.handball76.com>

	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28.05.2010	
--	---	--

- Présents :** Mmes A.BLONDEL, Ja. LECACHEUR, J. NOURTIER, I.RENAULT, F.TERNOIS.
Mrs P.ANNE, D.BARRE, F.BLONDEL, H.BOURGAULT, D.DELOR, M.DEVAUX, D.GRISOLET,
A.LEBIGOT, D.LEBIGOT, Jo. LECACHEUR, P.LEGUILLON, E.LEPOITTEVIN, J.MANOURY,
P. ROUSSEL, G.SENCE, G.SENECAL.
- Invités :** Mme I.ROUSSEL.
Mr le Président de la L.N.H.B. (absent)
- Excusés :** Mrs T.BACHELIER, Ph. GAUTHIER, J.C. MABIRE.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h00.

✂ **Compte-rendu du Conseil d'Administration du 05.03.2010 :**

Le Compte-rendu a été adressé pour révision aux administrateurs. Il est approuvé à l'unanimité des présents. Les comptes-rendus, après envoi aux intéressés, seront publiés dans le mois qui suit la réunion concernée, après modifications des administrateurs. Il reviendra aux commissions de publier les décisions importantes.

✂ **Compte-rendu de l'Assemblée générale 2009 :**

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents et sera adressé aux clubs. De même que les autres comptes-rendus, la publication en sera faite dans des délais raisonnables à l'avenir.

✂ **Rapport des commissions :**

- ✓ **Juridique (Daniel Barré) :**
- Les projets de révision des Statuts ont été rédigés et seront étudiés lors des prochains C.A.
 - L'évolution souhaitée est la mise en conformité avec la législation actuelle.
 - Le mode de scrutin, quant à lui, est une prospective non obligatoire.
 - La modification concernant la diffusion des documents administratifs (mise à disposition) et l'aspect pécuniaire de cette diffusion a été inscrite dans les règlements intérieurs.
 - Le Président évoque l'ajout d'un article sur le « vote de confiance », pendant de l'article 10, par l'exécutif départemental, comme le Président Delplanque nous demande de le faire cette année. La question sera posée à la FFHB.
 - Ces documents ont été d'ores et déjà adressés aux administrateurs.
 - En tout état de cause, ces modifications seront soumises aux clubs, dans leur globalité, au plus tard à l'assemblée générale 2011, soit avant les élections de 2012.
 - Les commissions, dans le cadre de la préparation de la saison prochaine, devront proposer leurs modifications pour approbation lors de l'AG et la parution avant la saison (concerne les modifications proposées par la CMCD

pour la sportive et l'arbitrage).

✓ Sportive (Patrick Roussel) :

- Les réunions ont été nombreuses car il a fallu régler des cas épineux suite aux retards pris dans le suivi des calendriers (intempéries et Coupe de France).
- Seniors : quelques problèmes de chevauchement des compétitions. Il reste l'honneur féminin accession à terminer.
- Jeunes : les changements de catégories ont posé des problèmes de calages (catégories maigres en effectifs ... championnats bi-départementaux avec le 276 en -18F ; la catégorie -15 avec le chevauchement -16 ; les -13 avec une formule trop longue et/ou déséquilibrée suite aux tournois demandés par la commission technique ; formules trop longues avec les 3^e phases, pourtant demandées par les clubs ; -11 trop long également...)
- Qualifications et feuilles de matches posent trop de problèmes : feuilles de complaisance ... qui pénalisent l'arbitrage, faussent les championnats. Il faudra revenir à plus de sévérité et appliquer les règlements de façon stricte. Anomalies sur les feuilles de matches difficilement exploitables ou non exploitables ... Une formation est demandée par la COC : IAS (Informer, Avertir, Sanctionner). Il est dommage que la demande du CA d'appliquer les sanctions lors du premier CA de l'année n'ait pas été suivie d'effet ! La commission sportive étant souveraine, les amendes devront être appliquées. Les clubs qui contesteront ces pénalités devront faire appel selon les formes et les délais en vigueur dans les règlements. La COC va créer un document de travail pour permettre aux bénévoles qui rentrent les feuilles de rencontres de faire ce travail.
- Problèmes des équipes évoluant en critérium qui s'étonnent de ne pas être qualifiées pour les finales : Elles ne peuvent pas y accéder (et le savent depuis leur inscription...) et ne devraient pas compter pour les équipes obligataires.
- Les clubs évoluant avec 2 équipes dans le même championnat devront déposer une liste de joueurs en début de saison (article 48 bis).
- Les scores, en cas de forfait et/ou de pénalité (article 50) devront être alignés sur ceux de la FFHB.
- Veiller à mettre en concordance les appellations de nos championnats avec celles de Gest'Hand, surtout lorsqu'il y a plusieurs poules.
- Comment, demande Patrice Anne, rendre la catégorie -15 plus performante afin de préparer ces jeunes aux championnats de Ligue ? Une proposition à 2 niveaux sera proposée, en accord avec le 27 ... à condition que les clubs acceptent ces longs déplacements. Il faudra aussi tenir compte des modifications concernant les catégories d'âges proposées par la COC régionale. Michel Devaux demande de tenir compte aussi de l'intérêt des jeunes qui risqueraient de pâtir de ces dispositions. Patrice Anne demande que l'on soit attentif aussi aux jeunes de nos sélections qui évoluent dans ces catégories.
- Présence aux finales des administrateurs et des membres de la COC : Il est demandé aux élus de se positionner sur les finales car leur présence est nécessaire.

✓ Qualifications (Jocelyne Nourtier) :

- Les clubs sont rappelés à leur lecture des documents d'inscriptions dans les championnats, en particulier en ce qui concerne les dérogations.
- Par ailleurs, les interlocuteurs sont parfois « violents et grossiers » dans leurs propos en cette fin de saison lorsqu'il y a un litige ! Ceci est tout simplement inadmissible et il est conseillé, dans ces cas-là, de mettre fin à la communication !
- La nécessité d'une double formation se fait jour : à la fois les secrétaires de clubs (pour les documents officiels d'inscription des équipes ...) que les dirigeants d'équipes (feuilles de rencontres...). Mais il est rappelé aussi que tous ces renseignements figurent sur notre site Internet, très consulté par ailleurs, ce qui montre la mauvaise foi de beaucoup de dirigeants !
- Au 12 mai, légère baisse du nombre de licenciés du fait des événementielles (- 500). Les compétitives sont équilibrées et le nombre de voix des clubs est identique (178 voix).

✓ Equipements (Daniel Lebigot):

- Nouveaux imprimés diffusés ce lundi pour l'homologation des salles. Tous les clubs doivent être revus !

- Duclair : Pas de documents d'homologation de la salle (certificats manquants pour le revêtement du sol).
 - Yvetot : pour l'homologation des salles Camus et Queneau.
 - Gravenchon : Salles Caumont, Virmontois et Terray : en attente de dossier.
 - Malaunay/Le Houlme : Salle inaugurée dernièrement mais pas de demande d'homologation.
 - Cany et St Saëns : nouveaux clubs
- ✓ Développement handball féminin et partenariat (Jacques Manoury) :
- Développement : Très belle finale du critérium du jeune handballeur avec remerciements à Olivier Clermont (à Octeville, en lever de rideau Octeville/Chine et avec la participation du gardien de but du HAC football).
 - Communication : La recherche de partenaires nouveaux est relancée à la demande du Président. Norauto Barentin et Tourville la Rivière ont d'ores et déjà signé, un autre partenaire signera mardi prochain ... Si les administrateurs connaissent des partenaires potentiels, ils sont invités à les solliciter et à nous les enseigner en mettant en avant nos actions auprès des jeunes.
 - La remise du jeu de maillots offerts à la sélection féminine n'ayant pas encore eu lieu, la facture ne nous a pas encore été donnée et ne peut être inscrite dans les comptes.
- ✓ Technique Jeunes (Hugues Bourgault) :
- Le bilan est achevé mais non encore officialisé. Il reste le bilan critérium jeune handballeur à intégrer.
 - Le 19 mai, la commission a établi son projet pour la saison prochaine :
 - Le niveau de technique individuel des jeunes est en baisse : nécessité de développer les sections sportives (1 est en projet à St Nicolas d'Alhiermont en garçons et filles, celle de Jules Vallès est toujours ouverte). De mettre en place des pôles d'entraînement animés par un salarié (neutralité). Cette nécessité est surtout cruciale sur le secteur rouennais... Il est demandé que ces sections sportives nous adressent des plaquettes (ou documents) pour les mettre en avant dans notre site. Il est aussi demandé de revoir le club de Gournay pour réactiver son projet de développement.
 - Détection sur des tournois : succès car pratiquement tous les jeunes ont été vus. Il est souhaité de renouveler cette expérience, ce qui semble difficile suite aux nombreux problèmes posés aux clubs et la commission sportive (occupation des salles, longueur des calendriers). Favoriser les championnats en première phase/secteurs.
 - Critérium du jeune handballeur : bilan positif avec 16 opérations pour 200 jeunes et une belle finale. Cependant la promotion n'a pas encore été intégrée par les clubs : Un parrain et une marraine (joueurs de haut niveau) seront sollicités afin d'utiliser leur image pour les affiches fournies aux clubs et pour être présents lors de la finale.
 - Thèmes de jeu : Seuls 50% des clubs les mettent en pratique ... L'objectif visé n'a semble-t-il pas été atteint. Faut-il les maintenir et si oui, il y a nécessité d'accompagner les clubs et les dirigeants à ce sujet.
 - Catégories d'âges : La CTJ souhaiterait repasser en catégories paires pour différentes raisons. (harmonisation, homogénéité ...). Cela semble difficile et sans doute préjudiciable après seulement une année d'expérience. Il faudra soumettre ces réflexions aux clubs à l'occasion d'un colloque/forum participatif.
 - Patrick Roussel demande alors comment faire pour qualifier les – 13 jeunes aux championnats régionaux. Hugues Bourgault répond que la présidente de la CRT invitée n'est pas venue, il ne connaît donc pas ses projets.
 - Le Président regrette vivement que les CTS n'aient pas été invités à cette réunion alors qu'il avait expressément demandé, en début de saison, la participation des CTS aux réunions de la Commission Technique. Comment dès lors résoudre les problèmes sans l'apport des compétences de ces techniciens ... mis à notre disposition par l'Etat si nous les excluons de nos débats ? Cela ne doit pas se reproduire car les réponses aux questions posées, ainsi que des suggestions auraient sans doute été proposées, tant au sujet de la formation des cadres qu'à celui des détections et sélections !
- ✓ Discipline- récompenses (Joël Lecacheur) :
- 12 dossiers sont encore à étudier pour un total prévisible de 32 dossiers cette saison (dont certains concernant plusieurs personnes). Le compte-rendu de la Commission paraîtra la semaine prochaine.
 - Augmentation, comme à la Ligue, des dossiers concernant les féminines, les dirigeants ... et les jeunes !

- Augmentation des dossiers lourds (violences ...).
 - Pour l'instruction des dossiers, il est rappelé qu'il est obligatoire de mettre un officiel responsable pour les rencontres de jeunes.
 - Le règlement de l'arbitrage des rencontres de jeunes devra aussi être précisé car de nombreux problèmes sont apparus cette saison suite à des anomalies provoquées par l'arbitrage « maison » rendu bien souvent nécessaire par le manque de dirigeants dans les équipes visiteuses ! De même le nom du tuteur JA est rarement relevé sur la feuille de rencontre ... Existe-t-il réellement dans ces cas-là ?
 - Droits forfaitaires : Les frais d'instruction sont interdits (rappel). Seuls des frais de transmission des documents administratifs peuvent être imputés aux demandeurs.
 - Le Bureau Directeur propose la liste des récipiendaires (médailles et plaquettes) aux Administrateurs qui ratifient celles-ci.
 - Propositions pour « femmes et Sport » et Podiums du Département : Hélène Godefroy et Béatrice Petit en individuel, Octeville sont proposés pour femmes et sport. Le HAC pour les Podiums du Département (équipe de LFN et internationales) et Marie Gerbron (nouvelle internationale franco-anglaise).
- ✓ Minihand (Isabelle Renault) :
- Derniers plateaux ce week-end.
 - Méga-fête : le 27 juin à Dieppe, sur le terre-plein. Les récompenses sont commandées, restent les T/Shirts à finaliser.
 - Rappel : les documents de déclaration événementiel se trouvent sur Gest'Hand et doivent être adressés à la LNHB.
- ✓ Développement (Daniel Delor) :
- La commission, nouvellement créée, met en place son projet en cohérence avec le projet départemental. La réunion du 19 avril a été constructive et a permis d'élaborer des axes d'actions à mettre en place sur la fin du mandat, sinon sur le prochain.
 - Développement actions jeunes féminines.
 - Actions au niveau de la CREA (Agglomération de Rouen)
 - Minihand et critérium du jeune handballeur.
 - Handensemble avec Jérôme Maujean de Dieppe.
 - Hand loisirs : corpos ... Les entreprises, les anciens joueurs (et/ou sélectionnés) seront contactés afin de mettre en place des rencontres loisirs.
 - Médiatisation : réfléchir sur les supports, rencontrer la presse, utiliser des banderoles propres au Comité et/ou à la LNHB, à la FFHB.
 - Développer la coopération avec la Coprode.
 - Redéployer le handball sur le secteur rouennais : remettre sur la table le projet initié par la LNHB il y a 2 ans.
- ✓ Arbitrage (François Blondel) :
- Les dates des stages 2010/2011 sont décidées :
 - 07 Juin pour préparer la saison prochaine
 - 10 septembre pour les stagiaires
 - Octobre pour les candidats
 - 15 labels écoles d'arbitrages pour la Seine Maritime. Nous pouvons nous féliciter de cette augmentation significative.
 - Journées Nationales de l'Arbitrage: 23 et 24 octobre prochain : journées décalées mais récompenses remises ce même jour afin de récompenser des arbitres qui siffleront pendant la saison.
 - 12 juin : formation aux nouvelles règles au CRJS de Petit-Couronne à destination des tous les arbitres et techniciens qui voudraient se sensibiliser à ces règles.
 - Promotions CCA : Pas de bonnes nouvelles ! Pas de promotions mais une relégation ! Par contre Duclos-Charpentier restent en G1

- Rappel : les classements et promotions sont déterminés par les résultats des suivis.

✓ Contribution Mutualisée des Clubs au Développement (Patrice Anne – Pascal Leguillon) :

Cette année test a été difficile à mettre en place et à structurer.

La difficulté a surtout été de recueillir les informations régionales (quotas régionaux non établis, feuilles de matches non rentrées depuis le 15 janvier en ligue, techniciens non répertoriés, J.A. non connus ...).

Par ailleurs, difficulté de répertorier les équipes réelles (non critérium) pouvant entrer dans le socle de base.

Malgré tout, le travail a été mené à son terme, du mieux qu'il a été possible de faire et notre travail a été étudié de près par la commission régionale.

Les clubs sanctionnés et/ou lésés pourront donc faire appel des sanctions. C'est pourquoi nous devons faire notre travail jusqu'au bout.

Les sanctions proposées sont certaines. Celles-ci sont en augmentation chez les masculins.

Les sanctions sportives ont été appliquées.

Des améliorations/changements seront proposés pour la saison prochaine, comme annoncé à l'AG : Le seuil de ressources sera abaissé (nombre de points) ; Des amendes seront appliquées pour les cas de non respect du nombre de matches arbitrés ou des quotas ... Un challenge sera créé pour récompenser les clubs ayant progressé dans les différents domaines des seuils, permettant au Comité de couvrir tous les domaines. Ce challenge sera financé par tout ou partie des amendes avec le risque du tarissement de celles-ci, ce qui serait un bon signe ! Malgré tout, couverture à près de 87% des rencontres. 1080 rencontres dirigées par nos arbitres dont 218 pour des équipes de jeunes LNHB !

Faudra-t-il passer à 11 matches à assurer alors que notre souhait est de rester à 7 rencontres ?

Autant de pistes à explorer pour permettre à la CMCD d'être efficace.

Daniel Barré demande à ce que ces propositions soient présentées positivement aux clubs lors de l'A.G. puisque devant permettre une amélioration de la CMCD.

Les tableaux de présentation ont été améliorés pour faciliter le travail des clubs (distribués aux administrateurs). Ceux-ci seront actualisables d'une saison à l'autre.

Les administrateurs acceptent ces propositions.

Hugues Bourgault demande si les regroupements de jeunes pour constituer une équipe sont comptabilisés. Il lui est répondu que l'équipe constituée ne peut être comptabilisée que pour un seul club.

✂ Finances (Françoise Ternois) : documents distribués.

- Les comptes 2009 ont été validés par le cabinet comptable et les vérificateurs aux comptes.
- Le bilan est distribué aux administrateurs. Il fait apparaître une créance douteuse de 3 000 € suite aux formations des personnels.
- Redevances et indemnités : celles-ci sont discutées et modifiées par rapport aux propositions du Bureau Directeur (Indemnité kilométrique, indemnités techniciens et suiveurs). Les redevances pour l'emploi technicien ont été augmentées, comme voté en AG 2009, de 20%.
- Daniel Delor fait remarquer que si certains pourcentages paraissent élevés, cela est dû au fait qu'il s'agit de petites sommes au départ.
- Patrice Anne fait remarquer que les indexations fédérales et régionales sont en forte augmentation, de même que les frais d'engagement. Le Président répond que nous nous sommes engagés sur la qualification du personnel et des services rendus aux clubs ... Ces financements (non ou peu pris en compte pour les subventions CNDS et Conseil général) sont donc logiquement imputés aux clubs. La Fédération commence à se préoccuper de cette croissance des redevances et souhaite maintenant une concertation Liges/Comités.
- Budget prévisionnel 2011 : celui-ci s'équilibrera à 228 700 €. Les frais de fonctionnement sont contenus au maximum (en particulier les déplacements administrateurs).
- Situation au 28 mai : 62 600 €
- Clubs dus : 14 700 €
- Téléphonie : si le standard n'est pas adapté à nos besoins, il apparaît que le contrat souscrit nous est très favo-

nable !

- o Le dossier financier est adopté à l'unanimité et sera présenté en l'état à l'Assemblée Générale.
- o CNDS : 20 dossiers retenus sur les 24 présentés. 27900€ attribués en 2009, 28450 € attribués cette année. Il faudra insister auprès des clubs pour que les dossiers soient mieux structurés.

✧ Questions diverses :

- Refondation de la LNHB : Le tiers des signatures ayant été recueillis et déposés à la LNHB, il y aura donc une AG extraordinaire pour le vote de l'article 10. Trente-cinq clubs seinomarins ont signé cette demande (2 sont arrivés après le dépôt).
- Les présidents de la Manche et de l'Orne contestent notre procédure car ils auraient voulu en être informés, ce que nous ne pouvions pas faire pour des raisons évidentes.
- Assemblée générale : La question de confiance sera posée aux clubs bien que nos statuts ne le prévoient pas. Le Président de la FFHB nous le demandant, les administrateurs y souscrivent. Un courrier sera adressé aux clubs expliquant la démarche.
- Rappel : les informations adressées aux administrateurs sont confidentielles. Avant de les divulguer, merci d'en demander l'autorisation.
- Patrick Roussel invite les administrateurs à St Nicolas d'Alhiermont où se déroulent ce week-end des finales nationales.
- Michel Devaux indique que son club ne votera pas le budget de la Ligue pour ne pas mettre une éventuelle nouvelle équipe en difficulté.

✧ L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 23h05mn.

La Secrétaire Générale
Secrétaire de séance
Annie BLONDEL

Le Président

Gérard SENECAI



***Procès-verbal adopté à la majorité des présents lors du Conseil d'Administration
du 24.09. 2010***

Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0

